



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

Sciences du langage et sciences de l'information et de la communication : complémentarité ou interdisciplinarité ?

Dr. Abdelkader Sayad

Université de Mostaganem, Algérie

sayadaek@yahoo.fr

Résumé

Cet article s'interroge sur les rapports entre les sciences du langage et les sciences de l'information et de la communication. Ces deux disciplines, en apparence éloignées, entretiennent des rapports très exigus liés à la nature de l'objet d'étude qu'elles explorent : le discours médiatique. Il s'agira donc, dans cet article, de mettre l'accent sur les liens entre ces deux disciplines afin de voir s'il existe entre elles des rapports d'interdisciplinarité ou, tout simplement, un certain degré de complémentarité. En analysant des exemples tirés de la presse écrite, nous réfléchissons sur les conséquences de cette interaction sur le plan épistémologique, celui des frontières entre les disciplines, ainsi que sur le plan académique, celui des recherches en cours dans ces deux domaines.

Mots-clés : analyse du discours, polyphonie, discours médiatique, argumentation

علوم اللغة و علوم الاتصال : تكامل او تعددية التخصصات ؟

الملخص: يطرح هذا المقال تساؤلا حول الصلات التي تربط علوم اللغة بعلوم الإعلام والتواصل. فهذان النظامان اللذان يبدو أنهما متباعدان في الظاهر، يشكلان مجموعة من العلاقات اللصيقة، المرتبطة بطبيعة الموضوع الذي يدرس و يبحث : الخطاب الإعلامي. إذن، فالأمر يتعلق في هذا المقال أن نقف عند الصلات التي تجمع هذين النظامين بغية ملاحظة إمكانية وجود علاقات متداخلة بينهما، أو ببساطة، إمكانية وجود درجة معينة من التكامل. سوف نفكر، انطلاقا من تحليل مجموعة من النماذج المنتقاة من الصحافة المكتوبة، في تبعات هذا التشابك على المستوى المعرفي، و كذا في الحدود المحتملة بين النظامين. و على المستوى الأكاديمي، سوف نقف عند الأبحاث المشتغلة في علوم اللغة أو علوم الإعلام والتواصل.

الكلمات المفتاحية: تحليل الخطاب - بوليفونيا - الخطاب الاعلامي - حجج.

Language Sciences and Communication Sciences : complementarity or interdisciplinarity ?

Abstract

This paper examines the relationship between language sciences, information sciences and communication. These two disciplines which seem apparently far from each other, have very tight links in relation to the nature of the object of study

they explore: media discourse. Therefore, the focus of this paper will be devoted to the relationship between these two disciplines in order to investigate whether they exhibit an interdisciplinary relation or reflect a mere degree of complementarity. By analyzing examples drawn from written press, we will reflect on the consequences of this interaction at the epistemological level as well as the boundaries between these disciplines at the academic, an ongoing research in these two areas.

Keywords : discourse analysis, polyphony, media discourse, argumentation

Je tenterai dans cette contribution de m'interroger sur les rapports entre les sciences du langage et les sciences de l'information et de la communication. En effet, depuis quelques années, on assiste à l'intrication de ces deux disciplines dont les rapports sont de plus en plus étroits, à telle enseigne que l'on commence à se demander si, finalement, elles ne relèverait pas du même champ disciplinaire : les sciences du langage (analyse du discours ; sémiologie de l'image et sémiologie textuelle ...) constituent pour les chercheurs dans le domaine des SIC (Sciences de l'information et de la communication) un outil efficace, capable de rendre compte des mécanismes des médias et, inversement, les médias (presse écrite ; réseaux sociaux...) sont devenus un terrain d'investigation indispensable pour la vérification des théories formulées par les chercheurs en sciences du langage.

Il s'agira donc, dans cet article, de mettre l'accent sur les liens entre ces deux disciplines afin de voir s'il existe entre elles des rapports d'interdisciplinarité ou, tout simplement, un certain degré de complémentarité. En analysant des exemples tirés de la presse écrite, je m'intéresserai à quelques notions (comme celle par exemple de polyphonie) qui favorisent cette relation, et réfléchirai sur les conséquences de cette interaction sur le plan épistémologique, celui des frontières entre les disciplines, ainsi que sur le plan académique, celui des recherches en cours dans ces deux domaines.

Ces questions et d'autres suscitent déjà, depuis quelques années, l'intérêt de plusieurs chercheurs. En effet, leur principale préoccupation est de savoir si l'analyse du discours des médias, plus particulièrement de la presse écrite, relèverait uniquement du champ disciplinaire relatif aux sciences de l'information et de la communication, ou s'il faille plutôt la considérer comme pouvant appartenir aux études qui relèvent des sciences du langage. Ainsi, certains ont fait remarquer que « Les SIC, dans leurs récits de fondation (observables dans les manuels et dans les enseignements des "fondamentaux" par exemple) s'originent en partie chez des auteurs et dans des travaux que les SDL elles aussi reconnaissent comme des

figures majeures (même si cela peut être pour d'autres travaux, ou pour les mêmes travaux mais appréciés pour d'autres raisons : le Jakobson des linguistes n'est pas celui que l'on fréquente en sciences de l'information et de la communication). » (Krieg-Planque, 2007 : 104)

Selon le point de vue de Simone Bonnafous et Patrick Charaudeau, l'analyse du discours des médias appartient aux deux disciplines, « aux sciences du langage en tant qu'objet langagier témoignant des divers systèmes de signification sociale, [aux] sciences de l'information et de la communication en tant que participant de l'ensemble des moyens de transaction sociale qui assurent, à l'intérieur des communautés sociales, information et communication » (Bonnafous, Charaudeau, 1996 : 39), chose qui montre la complexité des rapports entre ces deux sciences et la nécessité de les clarifier.

1. Analyse du discours et interdisciplinarité

L'interdisciplinarité se définit comme l'art d'associer des approches en vue de rendre compte d'un problème complexe. Malgré sa simplicité, cette définition a le mérite de montrer que l'interdisciplinarité se trouve toujours rattachée à un objet d'étude commun à plusieurs disciplines, dont la difficulté d'analyse oblige des chercheurs, d'horizons divers, à conjuguer leurs efforts afin de faciliter sa compréhension. Pour les deux disciplines objet de cet article, et si les SIC, par définition, portent principalement sur le discours médiatique, les sciences du langage explorent un ensemble d'objets des plus variés : la langue et les problèmes grammaticaux ; les interactions verbales ; etc. d'où la nécessité de préciser avec exactitude la discipline qui pose problème dans ce vaste domaine qu'est les sciences du langage.

Dans cette optique, le cas de l'analyse du discours, qui est une discipline qui puise ses méthodes dans l'ensemble des sciences humaines et qui s'intéresse à des phénomènes très variés, est intéressant. Cette discipline, qui se rattache à « l'étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels dans des situations réelles » (Van Dijk, 1985 : 2), cherche à mettre en relation un énoncé (textes ; article de journal ; une simple phrase prononcée lors une conversation) et son contexte (situation) et/ou cotexte (les énoncés qui le précèdent ou le suivent) à partir de là, elle l'étudie « en le rapportant aux conditions dans lesquelles il a été produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme *discours*. » (Grawitz, 1990 : 354).

Ces principes, et d'autres, permettent de tenir compte des conditions dans lesquelles un texte donné a été produit, et font de l'analyse du discours un excellent

moyen permettant de voir comment des enjeux sociaux peuvent se répercuter sur les techniques d'écriture journalistique.

Par ailleurs, et si on sait déjà que le discours médiatique est, par définition, l'objet de prédilection des SIC, il serait intéressant de savoir quel est l'apport des sciences du langage, en particulier l'analyse du discours, à cette discipline et si les avancées que peut enregistrer l'ADD (l'Analyse du discours) dans ce domaine pourraient contribuer à faire avancer les recherches en SIC. Il semble néanmoins évident que le rapport qui s'est établi ces dernières années entre ces deux disciplines n'est pas seulement un rapport de complémentarité, mais plutôt un rapport d'interdisciplinarité, ces deux disciplines tendant à se confondre et profitant d'une réciprocité, d'un échange, dans les différentes recherches en cours.

Pour démontrer ce constat, je partirais de quelques phénomènes qui sont étudiés dans le domaine de l'ADD, afin de montrer que les résultats de ces travaux de recherche peuvent être non seulement très bénéfiques pour la recherche en SIC, mais carrément reprises dans les travaux qui se réclament de ce domaine, plus particulièrement en matière de presse écrite, le discours médiatique constituant pour cette discipline un des meilleurs exemples de la circulation des discours à l'intérieur de la société. Cette étude sera donc centrée beaucoup plus sur l'apport de l'ADD aux SIC, non seulement pour des raisons liées aux limites de cet article, mais aussi parce que cet aspect est moins évident à démontrer, l'ADD puisant, par définition, ses méthodes dans l'ensemble des sciences humaines et sociales, y compris les SIC.

Parmi ces phénomènes, nous pouvons citer par exemple celui de la polyphonie. En effet, si dans le domaine de L'ADD cette notion est étudiée comme un phénomène langagier permettant de faire impliquer plusieurs voix dans un même texte sans devoir les confondre, elle constitue dans le domaine de la presse écrite une technique irremplaçable parce qu'elle permet aux journalistes de respecter l'une des principales exigences de ce métier, l'objectivité : le journaliste, dont la tâche première est de rapporter tels quels les événements de l'actualité, ne peut se permettre, dans un genre comme le reportage par exemple, d'adhérer à un point de vue au détriment des autres. C'est pourquoi, il est obligé d'instaurer une certaine distance entre sa voix, et celle véhiculant les différents avis qu'il rapporte (témoignages, interviews, etc.). Chose qui va lui permettre non pas d'engager sa propre voix mais celle des concernés (les grévistes et patrons, les électeurs et candidats, etc.).

Loin de s'arrêter aux simples constats, l'ADD démontre par le biais de ses analyses que ce phénomène regorge de potentialités encore plus importantes. De ce fait,

une étude approfondie de ce phénomène pourrait servir les SIC, et le domaine de la presse écrite, à mieux exploiter les aspects cachés d'un tel phénomène, et donc à être plus efficace face aux lecteurs.

2. Polyphonie et discours journalistique

Avant de se pencher sur un exemple concret pour montrer la relation d'interdisciplinarité entre l'ADD et les SIC, il convient de s'arrêter un moment sur la notion de polyphonie en fournissant quelques mises au point définitionnelles, même si cette question est secondaire.

Il faut savoir d'abord que la polyphonie est un phénomène très répandu dans les écrits journalistiques : une grande partie de ces derniers manifestent un dédoublement énonciatif entre une instance principale, celle du journaliste, et d'autres instances ou voix qui sont introduites dans l'article, et qui sont à peine distinguées de celle du journaliste par le biais de signes typographiques comme les guillemets ou l'italique. Bien entendu, il s'agit là d'un procédé récurrent dans la presse en général, le journaliste se devant de faire preuve d'objectivité par rapport aux propos et informations qu'ils rapportent, mais ce procédé peut être utilisé à d'autres fins, généralement subjectives, visant à faire admettre une thèse donnée, en ridiculisant une autre. C'est-à-dire qu'il peut être utilisé à des fins argumentatives, de persuasion, ce à quoi tend tout journaliste.

De manière générale, le terme polyphonie désigne le fait qu'un texte (ou un énoncé) véhicule non seulement le point de vue de son auteur, mais aussi plusieurs autres points de vue (PDV), pris en charge par différents sujets.

Plusieurs chercheurs se sont intéressés à cette notion et aux rapports qu'elle entretient avec d'autres phénomènes langagiers, notamment O. Ducrot. Pour lui, l'énoncé renferme les traces des protagonistes de son énonciation, et cela est tout à fait déductible de l'observation d'un certain nombre de traces comme les modalités, les adjectifs subjectifs, etc., et constitue une caractéristique inhérente à toutes les langues naturelles. Le grand apport d'O. Ducrot réside dans le fait d'avoir systématisé cette constatation, permettant ainsi la naissance d'une véritable théorie linguistique de la polyphonie.

Le postulat central autour duquel s'est constituée la théorie polyphonique est que le sujet parlant regroupe plusieurs autres instances, notamment le *locuteur* et l'*énonciateur*. Le locuteur est l'instance responsable de l'énoncé, il « est désigné par les marques de la première personne (celui qui est le support des procès exprimés par un verbe dont le sujet est *je*, le propriétaire des objets qualifiés de

miens, celui qui se trouve à l'endroit appelé *ici* » (Ducrot, 1984 : 190). A l'intérieur même de cette notion, Ducrot distingue entre le « locuteur en tant que tel » et le « locuteur en tant qu'être du monde ».

Les énonciateurs sont des êtres « censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant qu'on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles ». (Ducrot, 1984 : 204). Les énonciateurs sont en quelque sorte des intermédiaires entre les points de vue et le locuteur. En effet, à chaque point de vue on peut relier « un « énonciateur », présenté comme la source de ce point de vue, comme l'être qui a ce point de vue, ou, en filant la métaphore, comme l'œil qui voit » (idem). Bien entendu, cet énonciateur ne peut se distancier des PDV qu'on lui attribue. Et l'une des conditions majeures qui vont permettre le fonctionnement de la polyphonie c'est l'existence de différentes attitudes vis-à-vis des énonciateurs et des points de vue de la part du locuteur : ce dernier peut présenter les énonciateurs et leurs points de vue comme étant ses « porte-parole », ou au contraire refuser d'assumer la responsabilité de leur dire, comme il peut aussi adopter d'autres attitudes.

Ainsi présentée, cette théorie polyphonique permet d'étudier d'autres phénomènes langagiers comme la présupposition, ou encore l'ironie. Concernant cette dernière, elle fonctionne par rapport aux différentes attitudes du locuteur par rapport aux points de vue de ses énonciateurs. Dans cette optique et « selon cette piste de recherche, le mécanisme de l'ironie tient au fait que le point de vue absurde est directement exprimé. Cependant, loin d'être assumé par le locuteur (noté : L), ce même point de vue, mis en scène par le propos, est imputé à un autre personnage (l'énonciateur E) » (Sarfaty, 2001 : 56), d'où un rapport évident entre polyphonie et ironie.

Ainsi, L'ironie est une figure très complexe qui, pour fonctionner, suppose une certaine distance entre la voix du locuteur et celle de ses énonciateurs. « Dans l'ironie, il y a en effet *non-prise* en charge de l'énonciation par le locuteur et *discordance* par rapport à la parole attendue dans tel type de situation » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 330). Cette distance est perceptible par le lecteur ou le co-énonciateur mais, en même temps, et c'est là l'une des spécificités de l'ironie, elle tente de s'effacer : aucun indice direct ne nous permet de déduire l'opposition des deux voix, mais nous avons plutôt l'impression qu'il y a superposition entre elles ; en même temps, tout est fait pour que l'on pense qu'il y a une grande distance entre elles. Les deux voix ne sont pas assimilables l'une à l'autre.

Cela est réalisable grâce à une sorte de jeu auquel se prête le locuteur. En effet, ce dernier fait semblant d'assumer les paroles de l'énonciateur, voire parle comme s'il était l'énonciateur, et reprend donc ses paroles sans afficher la moindre opposition ou rejet. Cependant, ce locuteur insère ces paroles dans un contexte (linguistique ou extralinguistique) qui les ridiculise et discrédite complètement. Ainsi, c'est par le biais de cette distance que l'on peut déduire qu'il s'agit d'un discours ironique où l'on tourne au ridicule le discours d'un énonciateur, et où le choix du contexte se base sur cette « trahison », cette distance et incongruité. L'ironie se veut donc une sorte de bataille entre plusieurs voix. Le locuteur, en enlevant toute frontière entre ses paroles et celles de ses énonciateurs, et en insérant ces dernières dans un contexte qui ne leur convient pas, les discrédite en quelque sorte, d'où un effet de décalage et d'absurdité. Chose qui permet d'augmenter la force persuasive de ses propos.

3. Polyphonie et efficacité argumentative dans la presse écrite

Afin d'expliquer ce phénomène, il convient de pencher sur l'exemple d'un article publié dans la presse algérienne. Il s'agit en effet de quelques passages tirés de l'article intitulé « Gestion du Chaos (2) », de la chronique *Médiascopie* (du quotidien *El Watan*), et qui est signé par Belkacem Mostefaoui.

Dans cet article, on remarque l'existence de plusieurs instances qui sont mises en exergue par le biais de l'italique et des guillemets. Ainsi, et pour reprendre la terminologie de Ducrot, le locuteur « empirique ou réel » de cet énoncé est tout simplement Belkacem Mostefaoui, qui est journaliste à *El Watan*. Même si on ne trouve pas de marque de la première personne dans cet article, une marque déictique qui est censée relier en quelque sorte cet article à la « réalité », sa signature est suffisante puisque faisant partie intégrante de l'article.

Ce locuteur « réel » s'efface dans l'article, pour laisser place à un locuteur « textuel », dont la voix tend à se confondre avec celle d'un énonciateur qui représente la jeunesse algérienne, et qui, en même temps, est assimilable au lecteur de l'article. C'est surtout le début du passage qui permet de faire cette constatation :

« Le mot fétiche « normal », servi à longueur de temps par une immensité de la jeunesse algérienne, est appelé à devenir toujours plus intraduisible dans le chaos du pays. Mais il a, en son versant d'ironie rebelle - et continuons de sursauter sur ça -, cette transcendance potentielle d'interpellation de nos interrogations assoupies [...] »

Le mot « normal », qui est clairement distingué du reste de l'article par les guillemets, n'est pas assumé par la voix du locuteur, mais plutôt par celle de l'énonciateur, qui représente « l'immense majorité de la jeunesse algérienne ». Cette distance entre les deux voix est vite effacée par le biais d'interpellations en direction du lecteur par le pronom « nous » (« continuons » ; « nos interrogations »). Ce lecteur, c'est encore une fois « la jeunesse algérienne », puisque le mot « normal » (toujours entre guillemets) va être utilisé dans toutes les questions qui vont être soulevées dans le corps de l'article. Ainsi, locuteur et énonciateur (E 1) vont intimement s'associer pour poser des questions relatives à la situation en Algérie. Prenons un exemple : « [...] comment, Bon Dieu, réaliser qu'il n'y a plus tellement de choses « normales » dans ce foutu pays ? [...] »

Les traces indiquant la voix de l'énonciateur (E 1) ne se limitent pas seulement aux guillemets, mais peuvent être perceptibles dans le choix de quelques termes comme le mot « foutu », qui est un signe incontestable du parler des jeunes, et ne peut être assumé, déontologie oblige, par le journaliste ou la rédaction. D'autres indices montrent aussi ce parler des jeunes comme par exemple « placard de pub » (au lieu de placard publicitaire), ou « la houkouma » qui appartient à l'arabe dialectal (qui signifie « le gouvernement »), et désigne, dans le langage des jeunes, la police et, par extension, le pouvoir. Cependant, cette voix de l'énonciateur semble être « cautionnée » par celle du locuteur, au point de se confondre avec elle.

Un autre énonciateur (E 2) est identifiable dans l'article. Il s'agit de ce que le journaliste nomme les « *cadres de l'Etat* » qui ont pris l'initiative de publier un placard publicitaire pour soutenir un candidat aux élections présidentielles. Contrairement à l'énonciateur (E 1), dont la voix était assumée et soutenue par celle du locuteur, les propos de l'énonciateur (E 2) sont non seulement rejetés par le locuteur, rejet déductible par l'utilisation de termes à connotations péjoratives comme « commanditer » dans « les commanditaires du placard » (au sens péjoratif, personnes qui financent et organisent un crime) ou « marteler », mais font en plus l'objet d'une critique de la part de l'énonciateur (E 1). Ceci est perceptible dans les différentes questions que l'on retrouve dans cet article, qui sont conjointement assumées par le locuteur et l'énonciateur (E 1). Mais la formulation de ces questions s'apparente beaucoup plus au parler des jeunes (langue essentiellement orale, puisqu'à l'écrit on ne commence pas une question par le mot « normal », mais, entre autres possibilités, par « est-il normal... ». C'est pourquoi, nous pensons que le journaliste s'appuie sur la légitimité et l'authenticité du parler des jeunes pour dénoncer l'attitude de quelques « cadres de l'Etat ».

Pour résumer, il existe au moins trois instances dans l'article analysé : le locuteur ; énonciateur E 1 ; et énonciateur E 2. En plus de ces instances qui se superposent dans l'article, Ducrot distingue aussi une autre instance qu'il appelle le « producteur empirique », et qui représente l'être qui a réellement produit l'article, c'est-à-dire un être qui appartient au monde extérieur, et dont l'étude, selon Ducrot, n'est pas nécessaire puisqu'une telle instance ne laisse aucune trace sémantique dans l'énoncé, et s'y manifeste par le biais du locuteur. Le locuteur rapporte les points de vue de E 1 et E 2, et assume celui de E 1. Ce dernier joue aussi le rôle de locuteur et rapporte, pour le remettre en question, le point de vue de E 2. Il y a donc dans cet article différentes attitudes du locuteur par rapport aux points de vue des énonciateurs, chose qui favorise une polyphonie dont les enjeux sont majeurs dans cet article, puisqu'elle permet d'ironiser les propos de certains énonciateurs.

En effet, cette précédente analyse a déjà mis en exergue la présence de plusieurs instances énonciatives dans cet article, où le journaliste essaye de parler du déroulement du prochain scrutin présidentiel (à l'époque où l'article a été publié). Pour ce faire, il donne la parole aux principaux « acteurs » de la société algérienne, exprimant ainsi non pas uniquement son avis, mais celui de la société. Dans cette optique, et s'il manifeste une sorte d'adhésion par rapport à celui de la jeunesse algérienne, une adhésion que nous avons déduite de quelques indices qui montrent qu'il adopte leur parler, il rejette, voire ironise, celui des « cadres de l'état ». Ces derniers ont en effet dénoncé les « appels à neutralité de l'administration formulés par la hiérarchie militaire et des candidats à la présidentielle ».

Sans les dénoncer explicitement, chose qui n'aurait pas eu l'effet escompté, l'auteur de l'article joue sur le contexte linguistique pour montrer l'absurdité de leurs propos. Le premier des indices de cette absurdité est le contraste manifeste entre les termes « courageusement » et « pseudo anonyme » dans la phrase : « signé courageusement du pseudo anonyme *“des cadres de l'Etat”* ». Il va de soi qu'une signature anonyme est loin d'être un signe de courage de la part d'une personne, bien au contraire. Mais au lieu d'utiliser le mot « lâchement », qui est le plus adéquat, l'auteur de l'article a préféré utiliser le terme contraire pour ironiser la démarche de ces « cadres ». Il est possible de faire le même constat par rapport à la phrase : « [...] prête à l'usinage le plus propre de la machine des élections ? [...] », où une élection « propre », c'est-à-dire honnête et démocratique, ne peut être usinée, c'est-à-dire préfabriquée.

Quant aux propos de ces « cadres », qui ne sont séparés de ceux du journaliste que par le biais de l'italique et des guillemets, ils sont ridiculisés par au moins deux indices contextuels : d'abord, par l'emploi des termes « commanditaires » ;

cynisme ; marteler » qui, comme on l'a déjà signalé plus haut, sont à connotations péjoratives et, par conséquent, remettent en question ces propos. Ensuite par le décalage ou l'incongruité entre ces propos et le style général adopté dans l'article. Si dans ce dernier le journaliste semble préférer un style relâché, caractéristique du parler des jeunes, il reprend les propos de ces « cadres » ou énonciateur (E 2) qui sont dans un style « soutenu ». Cette façon de procéder ne signifie nullement que ces propos sont valorisés, bien au contraire. Par ce décalage entre les deux styles, on veut montrer que ces « cadres » sont aussi en décalage par rapport à la réalité et, par conséquent, qu'ils tiennent un discours ridicule, qu'on ne peut accepter. D'ailleurs, en considérant d'un peu plus près les termes qu'ils utilisent : « commis de l'État » ; « semer les germes de la division » ; « idéologie intégriste dévastatrice », on se rend compte qu'ils utilisent une « langue de bois », caractérisée par l'utilisation de termes qui, à force d'être utilisés, ne veulent plus dire grand-chose, sauf peut être que le locuteur qui les tient est politicien.

De tels procédés ironiques nécessitent une collaboration active de la part des lecteurs pour qu'ils puissent comprendre le message que le journaliste cherche à transmettre. L'enjeu global de l'article précédemment analysé réside dans l'utilisation d'une ironie polyphonique à des fins argumentatives. Les propositions polyphoniques insérées dans cet article jouent le rôle de preuves destinées à remettre en question non pas une simple thèse, mais le bien-fondé des propos de quelques acteurs de la société. La polyphonie, en tant que phénomène langagier omniprésent dans la presse écrite, permet d'insérer dans un même espace textuel plusieurs niveaux d'énonciation et donne la possibilité au locuteur principal (l'être réel ou le journaliste) de manier à sa guise les propos des énonciateurs. Il peut donc les utiliser dans son argumentation comme bon lui semble, en se cachant derrière « un semblant » d'objectivité qui lui donne de la légitimité, chose qui lui permet par conséquent de convaincre aisément le lecteur de la validité de son point de vue.

En guise de conclusion

Ainsi, on voit clairement l'enjeu des recherches en ADD dans le domaine des SIC, plus précisément dans celui de la presse écrite. En montrant l'importance de phénomènes comme l'ironie et la polyphonie dans les écrits journalistiques, ces recherches permettent de reconsidérer les techniques utilisées dans les différents organes de presse. Elles montrent aussi comment se fait la réception des articles de presse et quel type de rapports s'instaurent entre le lecteur et l'instance qui les produit. Comme le montre l'exemple précédent, le journaliste cherche dans la plupart des cas à remporter l'adhésion du lecteur aux thèses qu'il lui présente.

Son parcours, à la fois académique et scientifique, serait donc très lacunaire s'il ne comprend pas comment il peut atteindre cet objectif en utilisant uniquement des moyens langagiers. L'ADD a donc une place naturelle dans le domaine des SIC, non seulement sur le plan de la recherche mais aussi sur le plan de la formation, car le langage reste un moyen privilégié de contact et de communication. Une telle approche est valable aussi pour le langage non-verbal (gestuelle, le décor d'une émission etc.), qui garde aussi son importance dans les médias, et qui fait l'objet de plusieurs travaux de recherche en ADD.

L'ADD ne peut se passer elle aussi des SIC, car l'analyse de l'article précédent ne serait possible si l'analyste ne disposait pas de connaissances concernant les genres de la presse écrite, sur par exemple les différences entre les genres de la presse, sur les caractéristiques et enjeux de l'éditorial, etc.

Bibliographie

- Belkacem Mostefaoui. 2004. « Gestion du Chaos (2) ». In : Quotidien *El Watan*, chronique *Médiascopie*, mars 2004.
- Bonnafeuf, S., Charaudeau, P. 1996. « Le discours des médias. Entre sciences du langage et sciences de la communication ». *Le français dans le monde*. Numéro spécial « Le discours enjeux et perspectives ». Hachette. p. 39-45.
- Charaudeau, P., Maingueneau, D. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Ducrot, O. 1984. *Le Dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Grawitz, M. 1990. *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz.
- Krieg-Planque, A. 2007. « 'Sciences du langage' et 'sciences de l'information et de la communication' : entre reconnaissances et ignorances, entre distanciations et appropriations ». Dans Franck Neveu et Sabine Pétilion (dir.). *Sciences du langage et sciences de l'homme*. Limoges : Éditions Lambert-Lucas, p. 103-119.
- Sarfati, G. 2001. *Éléments d'analyse du discours*. Paris : Nathan.
- Van Dijk T. A. 1985. *Handbook of Discourse Analysis* (4 vol.). London: Academic Press.